



CONCOURS
DES JOURNAUX RÉGIONAUX
CANADIENS

Critères de participation – édition 2019



News Media Canada

Médias d'Info Canada

37, rue Front est, bureau 200, Toronto (ON) M5E 1B3
Courriel: prix@mediasdinfo.ca
Tél: 416-923-3567 poste 4439 ou 1-877-305-2262 Téléc: 416-923-7206
www.communitynewspaperawards.ca

ÉTIQUETTE D'EXPÉDITION

Imprimer et apposer l'étiquette d'expédition sur votre colis.

PLIER ICI

Attention: Concours des journaux
régionaux canadiens
Médias d'Info Canada / News Media Canada
37 RUE FRONT E BUR 200
TORONTO ON M5E 1B3



Table des matières

Critères de participation

Critères de participation.....	ii - iv
--------------------------------	---------

Excellence générale

101 - Excellence générale	1
---------------------------------	---

Grands prix

201 - Meilleur reportage.....	2
202 - Meilleur article de fond.....	2
203 - Meilleure série d'articles de fond	3
204 - Meilleure chroniqueur	3
205 - Esprit journalistique exceptionnel.....	4
206 - Meilleur éditorial national.....	4
207 - Meilleur éditorial local.....	5
208 - Meilleur article historique.....	5
209 - Meilleur titre	6
210 - Meilleure bande dessinée locale.....	6
211 - Meilleure photographie – Sur place.....	7
212 - Meilleure photographie – Reportage d'actualité.....	7
213 - Meilleure photographie – Reportage	8
214 - Meilleure photographie – Sport.....	8
215 - Meilleur essai photographique.....	9
216 - Meilleure photographie – Illustration	9
221 - Excellence en service communautaire.....	10
222 - Meilleure édition thématique - Fêtes	10
223 - Meilleure couverture artistique	11
224 - Meilleure couverture sportive	11
226 - Meilleur site Web.....	12
227 - Meilleur reportage multimédia	12
231 - Meilleure publication – Base militaire canadienne.....	13

Concours spéciaux

301 - Meilleur article sur l'environnement.....	14
302 - Excellence en journalisme rural.....	14
303 - Meilleur article d'affaires	15
304 - Meilleur numéro sur l'agriculture.....	15
305 - Meilleur article sur l'agriculture	16



Critères de participation

1. ADMISSIBILITÉ : DÉFINITION D'UN PARTICIPANT

Les participants doivent être des journaux régionaux non quotidiens publiés au Canada en anglais ou en français et renfermant du contenu de nature générale pour un auditoire canadien. Pour être admissible aux tarifs des membres, la publication doit être un membre en règle général ou associé de Médias d'Info Canada.

2. PORTÉE DU CONCOURS :

Toutes les participations seront basées sur des éditions publiées durant l'année civile 2018.

3. DONNÉES DE TIRAGE APPLICABLES :

À l'intérieur de chaque catégorie, chaque journal régional doit concourir dans la catégorie de diffusion qui lui est applicable. Les données de diffusion sont les dernières données vérifiées ou assermentées pour l'édition utilisée. Les données de diffusion sont également disponibles sur le site Web de Médias d'Info Canada à l'adresse : <http://newsmediacanada.ca/database>.

4. LIMITE DU NOMBRE DE PARTICIPATIONS

A. Il est possible de soumettre un maximum de **trois participations** par journal membre dans les catégories Grand Prix ou Concours spéciaux et ce, dans les groupes de tirage applicables.

Grand Prix :

- Grands prix Meilleur reportage
- Meilleur article de fond
- Meilleure série d'articles de fond
- Meilleure chroniqueur
- Esprit journalistique exceptionnel
- Meilleur article historique
- Meilleure bande dessinée locale
- Meilleure photographie – sur place
- Meilleure photographie – Reportage d'actualité
- Meilleure photographie – Reportage
- Meilleure photographie – Sport
- Meilleur essai photographique
- Meilleure photographie – Illustration

Concours spéciaux :

- Meilleur article sur l'environnement
- Excellence en journalisme rural
- Meilleur article d'affaires
- Meilleur article sur l'agriculture

B. Il n'est pas possible de soumettre plus d'**une participation** par journal membre dans les catégories Grand Prix ou Concours spéciaux suivantes.

Grand Prix :

- Meilleur éditorial national
- Meilleur éditorial local
- Excellence en service communautaire
- Meilleur titre
- Meilleure couverture artistique
- Meilleure couverture sportive
- Meilleure édition thématique – Fêtes
- Meilleur site Web
- Meilleur reportage multimedia
- Meilleure publication – Base militaire canadienne

Concours spéciaux :

- Meilleur numéro sur l'agriculture

Excellence générale :

- Excellence générale (voir la règle 10)



5. DATES LIMITES POUR LA PARTICIPATION :

La date limite pour la participation est vendredi, le 12 avril 2019 à 23:59 h. Toutes les participations doivent avoir été soumises et payées en entier avant cette date pour se qualifier.

Toutes les participations doivent être reçues par le bureau de Médias d'Info Canada (37, rue Front est, bureau 200, Toronto (ON) M5E 1B3) et porter un cachet d'oblitération (ou être envoyées prépayées) avant minuit le 12 avril 2019. Aucun colis payable sur réception ne sera accepté.

Date limite pour les inscriptions hâtives : vendredi, le 5 avril 2019.

Les participations soumises à la date limite pour les réservations hâtives (ou avant cette date) seront admissibles à un tirage. Le tirage parmi les réservations hâtives n'est ouvert qu'aux membres de Médias d'Info Canada.

6. DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription pour les membres de Médias d'Info Canada :

- Excellence générale : 60 \$
- Grand prix ou Concours spéciaux : Tarif de base de 35 \$ plus la somme de 10 \$ par participation présentée dans ces catégories

Droits d'inscription pour les non-membres :

- Excellence générale : 120 \$
- Grand prix ou Concours spéciaux : Tarif de base de 100 \$ plus la somme de 20 \$ par participation présentée dans ces catégories

Tous les montants sont assujettis à la TPS/TVH.

Les paiements doivent être effectués par carte de crédit VISA ou MasterCard par l'entremise de notre site d'inscription en ligne; nous acceptons aussi les paiements par chèques ou mandats, qui doivent être libellés à l'ordre de Médias d'Info Canada et doivent accompagner une copie de votre formulaire de participation. Tous les paiements doivent avoir été reçus avant la date limite des inscriptions.

7. SYSTÈME D'INSCRIPTION EN LIGNE

Les participants doivent s'inscrire et remplir les formulaires d'inscription en ligne (www.mediasdinfo.ca/ccnawards-fr). Les justificatifs numériques doivent aussi être téléversés dans les formats de fichiers pour les catégories applicables tel que décrit au No 4, plus haut.

À noter : Les catégories suivantes exigent l'envoi de justificatifs sur papier en plus des justificatifs numériques en format pdf :

- Excellence générale
- Meilleure édition thématique – fêtes
- Meilleure publication – Base militaire canadienne
- Excellence en service communautaire
- Meilleur couverture sportive
- Meilleur numéro sur l'agriculture

8. FORMATS DE FICHIERS ACCEPTÉS :

PDF, JPEG, DOC, GIF, XLS, PPT, FLV, MPG, WMV, MPEG, PNG, MOV, MP4.

Pour les catégories Meilleur site Web et Meilleur reportage multimédias, un lien URL vers votre site Web peut être téléversé pour les inscriptions aux catégories liées aux sites Web.

LES NOMS DES FICHIERS ne doivent contenir ni espaces ni caractères spéciaux.

Voici comment ils doivent être libellés : [Les-Nouvelles-de-Scarborough-22-mars-2018-p1.pdf](#)

Les dimensions des fichiers ne doivent pas dépasser 3 Mo.



9. PARTICIPATIONS ACHEMINÉES SUR PAPIER :

Au moment de soumettre des participations dans les catégories suivantes, veuillez adhérer aux indications qui suivent :

- Excellence générale
- Meilleure édition thématique – Fêtes
- Meilleure publication – Base militaire canadienne
- Excellence en service communautaire
- Meilleur couverture sportive
- Meilleur numéro sur l'agriculture

il est obligatoire de remplir des formulaires de participation en ligne. Vous devrez ensuite téléverser vos justificatifs en format PDF comme requis – ces documents ne seront utilisés que pour le livre des lauréats. Vous devrez aussi imprimer et joindre les formulaires à vos justificatifs sur papier.

Un justificatif pleine page est exigé pour chaque participation (ou pour chaque ensemble de justificatifs pour les inscriptions contenant plusieurs pages). Les photocopies et coupures de journaux seront disqualifiées. Les participations incomplètes le seront aussi. (Consultez la description de chaque catégorie où vous vous inscrivez pour voir la liste des documents exigés.)

Utilisez du ruban ou des agrafes pour préserver l'intégrité de votre liasse de matériel. Acheminez toutes vos participations, votre formulaire d'inscription et votre paiement ensemble dans un seul et même colis que vous acheminerez par messenger à :

Concours des journaux régionaux canadiens
a/s : Médias d'Info Canada / News Media Canada
37, rue Front est, bureau 200
Toronto (ON) M5E 1B3

10. EXCELLENCE GÉNÉRALE :

Les membres qui souhaitent s'inscrire dans cette catégorie doivent soumettre un numéro provenant de deux mois distincts (**janvier 2018 et juillet 2018**) choisi aléatoirement par Médias d'Info Canada; ne pas oublier d'inscrire ces numéros dans le groupe de tirage approprié.

11. OEUVRES PUBLIÉES DANS DES PUBLICATIONS MULTIPLES :

Toute œuvre publiée dans plus d'un journal ne doit être inscrite que par le journal dont le tirage est le plus élevé. Elle doit aussi l'être dans le groupe de tirage applicable pour ce journal. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

12. ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES :

Toute image créée ou retouchée numériquement autre que pour le cadrage ou l'éclairage de base ne peut être inscrite aux catégories Meilleure photographie – Fait divers; Meilleure photographie – Reportage; Meilleure photographie – Sport; Meilleur essai photographique.

13. Les décisions des juges sont finales.

14. Les soumissions deviennent la propriété de Médias d'Info Canada et peuvent être reproduites par elle dans n'importe quelle de ses publications.

REMARQUE: Conservez une copie de vos participations pour les annonces ultérieures. En raison du grand nombre d'inscriptions, Médias d'Info Canada n'est pas en mesure de retracer les candidatures individuelles après qu'elles soient envoyées aux juges. N'oubliez pas d'imprimer une copie de votre (vos) formulaire (s) d'inscription pour vos dossiers.

15. Les lauréats de toutes les catégories et de tous les groupes de diffusion seront annoncés sur le site Web du Concours des journaux régionaux canadiens (www.mediasdinfo.ca/ccnawards-fr) vendredi, le 31 mai, 2019.

Si vous avez des questions, veuillez appeler le bureau de Médias d'Info Canada, sans frais, au 1-877-305-2262, poste 4439, ou par courriel à prix@mediasdinfo.ca.



Excellence générale

101 - Excellence générale

Remis pour l'excellence du journal dans son ensemble; reconnaît les réalisations exceptionnelles de celui-ci dans l'industrie des journaux régionaux. Les journaux soumettent à la MIC un exemplaire de deux numéros – un du mois de janvier 2018 et un du mois de juillet 2018.

(Veuillez vous référer aux règlements de participation, Règlement no 10 « Excellence générale »). Les prix seront remis dans les catégories : Meilleur journal toutes catégories confondues, Meilleure page frontispice, et Meilleure page éditoriale. Des prix Ruban bleu seront remis à tous les journaux méritant une mention d'honneur selon l'opinion des juges.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie.

Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : un exemplaire entier des deux numéros mentionnés plus haut.
- Justificatif(s) en format PDF : justificatifs en format PDF d'une page frontispice et d'une page éditoriale de l'un des deux numéros mentionnés plus haut. Les fichiers numériques seront SEULEMENT utilisés dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Page frontispice (10 points)
- Éditoriaux (10 points)

Publicité et mise en page

- La conception et la rédaction publicitaire (15 points)
- La mise en page et l'usage efficace de la couleur (5 points)

Rédaction

- L'étendue de la couverture et la conception rédactionnelle (35 points)
- La qualité des textes (15 points)
- La photographie (15 points)

Typographie

- La typographie et la conception (10 points)
- La qualité de l'impression (5 points)

Total : 120

- **Division 1011 - Groupe de tirage jusqu'à 1249**
- **Division 1012 - Groupe de tirage de 1250 à 1999**
- **Division 1013 - Groupe de tirage de 2000 à 2999**
- **Division 1014 - Groupe de tirage de 3000 à 3999**
- **Division 1015 - Groupe de tirage de 4000 à 6499**
- **Division 1016 - Groupe de tirage de 6500 à 12499**
- **Division 1017 - Groupe de tirage de 12500 à 24999**
- **Division 1018 - Groupe de tirage de 25000 et plus**



Grands prix

201 - Meilleur reportage

Stephen Shaw Memorial Award

Sponsored by Metroland Media Group Ltd.

Un article publié dans un numéro, traitant d'un événement local d'importance. Les juges évalueront le contenu local, l'impact, le caractère opportun et la qualité du texte. Inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Une lettre explicative peut accompagner l'article pour fournir des renseignements supplémentaires. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (35 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

Total : 100

- **Division 2011 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2012 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2013 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

202 - Meilleur article de fond

Un article de fond qui se penche en profondeur sur ce qui se passe derrière les nouvelles, qui étudie la vie des gens, tente d'expliquer le pourquoi et le comment des grandes tendances. Contrairement aux actualités, il n'a pas à être lié à un événement courant ou à une nouvelle de dernière heure. Il peut toutefois découler d'un sujet dont il a été question dans l'actualité.

La participation consistera en un article publié dans un numéro sur un sujet spécifique d'intérêt local. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit et les lettres explicatives ne seront pas acceptés.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure et l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

Total : 100

- **Division 2021 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2022 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2023 - Groupe de tirage de 12500 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

203 - Meilleure série d'articles de fond

Une série de deux à quatre articles sur un sujet donné, d'intérêt local. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant les articles, ceux-ci étant clairement identifiés et visibles pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

Total : 100

- **Division 2031 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2032 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2033 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

204 - Meilleure chroniqueur

George Cadogan Memorial Outstanding Columnist Award

Sponsored by Cadogan Foundation Inc.

Pour toute chronique d'intérêt général publiée sur une base régulière pour un journal régional, quel que soit le groupe de tirage. Les textes doivent être vivants, originaux, bien ramassés et rédigés dans les règles de l'art. Ils doivent faire preuve de courage et traiter de dossiers locaux. Il est souhaitable que ces textes couvrent plus d'un sujet à la fois. La présentation sera prise en compte.

Inclure des justificatifs (pleine page) de chroniques sur trois semaines consécutives (période au choix pendant les 12 mois se terminant le 31 décembre 2018).

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie. Un prix en argent de 500 \$ sera remis au lauréat ou à la lauréate.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : des textes vivants, bien ramassés, l'organisation des idées, la grammaire, l'orthographe, l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- La portée et l'excellence du contenu : le choix du sujet, le courage dans le traitement de dossiers locaux, l'expression d'une opinion sur des sujets locaux, la clarté de l'argumentation (35 points)
- L'impact : la capacité de stimuler la pensée, l'attrait pour les lecteurs (20 points)
- La présentation : la mise en page et la conception; le positionnement constant dans les pages du journal (10 points)

Total : 100

- **Division 2041 - Tout groupe de tirage**



205 - Esprit journalistique exceptionnel

Au moins un article ou une série d'articles publiés en 2018. Sujets variés : science, éducation, santé publique, affaires et autres. Les juges rechercheront la pertinence locale, la qualité d'écriture et l'ampleur de la recherche. Une lettre de l'éditeur ou du rédacteur en chef doit accompagner la participation pour expliquer les circonstances entourant l'article en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (40 points)
- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

Total : 100

- **Division 2051 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 2052 - Groupe de tirage de 10000 et plus**

206 - Meilleur éditorial national

Charles Hawkins Memorial Trophy

Sponsored by the Manitoba Community Newspapers Association

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature nationale plutôt que locale, qui contribuent à une meilleure compréhension des relations personnelles, régionales ou raciales au Canada. Ce prix vise à inciter à la rédaction d'éditoriaux dans les journaux régionaux sur de grands sujets d'intérêt pour les Canadiens. Ces textes doivent donner à penser aux lecteurs et stimuler leurs opinions. L'accent est mis sur des textes individuels quel que soit le groupe de tirage auquel appartient le journal. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant l'éditorial en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La clarté de l'argumentation : l'identification d'un dossier d'envergure nationale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

Total : 100

- **Division 2061 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 2062 - Groupe de tirage de 10000 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

207 - Meilleur éditorial local

Sponsored by Glacier Media Group

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature locale ou régionale. Les textes doivent être stimulants, appuyés par une bonne recherche, clairement articulés et exprimer des opinions sur des sujets d'importance locale. Du matériel de soutien peut être soumis pour permettre aux juges de mieux comprendre les dossiers. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant l'éditorial en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La clarté de l'argumentation : l'identification d'un dossier d'envergure locale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

Total : 100

- **Division 2071 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2072 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2073 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

208 - Meilleur article historique

Un article publié dans un numéro et traitant d'histoire locale. Le texte doit parler d'un événement, d'une activité ou d'une ou plusieurs personnes ayant une importance au sein du patrimoine national. Si un journal a publié un cahier entier dédié à l'histoire, il faudra identifier quel article devra être jugé. Inclure un justificatif (pleine page) de l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'ampleur de la recherche, l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative (30 points)
- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (20 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : l'amélioration de la compréhension par le public d'un sujet historique ou de l'histoire au sein de la collectivité; la pertinence pour la collectivité (15 points)

Total : 100

- **Division 2081 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2082 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2083 - Groupe de tirage de 12500 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

209 - Meilleur titre

Soumettre des justificatifs (pleine page) de trois des meilleurs titres de n'importe quel numéro publié en 2018. Ces titres doivent avoir été rédigés par des membres du personnel régulier pour des articles produits localement par le personnel du journal. Peuvent provenir de n'importe quel cahier d'une édition régulière du journal et chacun doit être clairement identifié sur la page. Les juges considéreront les trois titres comme une seule et même participation.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- L'exactitude : le titre transmet-il adéquatement le contenu de l'article (35 points)
- L'impact : la première impression; le titre est-il approprié à l'article (35 points)
- Le choix des mots : Jeux de mots et finesse d'esprit; créativité et originalité; usage des verbes – voix active, temps présent (30 points)

Total : 100

▪ **Division 2091 - Tout groupe de tirage**

210 - Meilleure bande dessinée locale

Une bande dessinée non souscrite touchant d'un sujet d'intérêt local pour le journal en question. Doit être accompagnée d'une courte lettre explicative dactylographiée. Inclure un justificatif (pleine page) contenant la bande dessinée. Inclure le nom du ou de la caricaturiste avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La présentation : la représentation créative du sujet; l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- Le contenu informatif : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, le caractère opportun (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser (30 points)

Total : 100

▪ **Division 2101 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**

▪ **Division 2102 - Groupe de tirage de 10000 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

211 - Meilleure photographie – Sur place

Photographie publiée sur un événement non prévu pour laquelle aucune planification n'a été possible. Doit faire preuve d'émotion et exprimer de l'intérêt, une action ou l'illusion de mouvement. Grande qualité d'exposition, de composition et de reproduction.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (20 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- La composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation/la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

Total : 50

- **Division 2111 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2112 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2113 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

212 - Meilleure photographie – Reportage d'actualité

Photographie publiée sur un événement prévu ou non pour laquelle il a été possible de planifier à l'avance et de contrôler les dimensions créatives. Doit faire preuve d'émotion et exprimer de l'intérêt et de la créativité. Grande qualité d'exposition, de composition et de reproduction. Préférence ira à des images qui racontent une histoire et qui font preuve d'un excellent jugement en matière d'information.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (15 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt (15 points)
- La créativité, la composition et l'habileté technique (15 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

Total : 50

- **Division 2121 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2122 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2123 - Groupe de tirage de 12500 et plus**



213 - Meilleure photographie – Reportage

Une photographie de reportage doit faire preuve d'imagination, d'initiative et d'habileté technique.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie (ou une séquence à sujet unique) sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (15 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt (10 points)
- L'originalité et la prévoyance (10 points)
- La créativité, la composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (10 points)

Total : 55

- **Division 2131 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2132 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2133 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

214 - Meilleure photographie – Sport

Une photographie de sport doit transmettre l'impact et l'émotion du moment tout en faisant preuve de prévoyance et d'ingéniosité.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- L'originalité et la prévoyance (10 points)
- La composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

Total : 40

- **Division 2141 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2142 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2143 - Groupe de tirage de 12500 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

215 - Meilleur essai photographique

Un bon essai photographique doit raconter une histoire et savoir communiquer habilement. Ce prix rend hommage à l'excellence en photographie, à l'attention donnée à la composition, à la communication, à la qualité, à la présentation, à l'affichage graphique et à la totalité du message.

Inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant une série de deux photographies ou plus. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La narration véhiculée par la photographie (15 points)
- La valeur de l'information (15 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt (15 points)
- L'originalité et la prévoyance (15 points)
- La créativité, la composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

Total : 75

- **Division 2151 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2152 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2153 - Groupe de tirage de 12500 et plus**

216 - Meilleure photographie – Illustration

Ce prix rend hommage aux habiletés et à l'art de la manipulation des images photographiques au-delà de la simple reproduction photographique afin de mieux illustrer les journaux régionaux et de bien communiquer avec les lecteurs. Catégorie ouverte à tous les journaux quel que soit leur groupe de tirage.

La participation consistera en une photographie en noir et blanc ou en couleur, portant clairement mention « Illustration photographique » ou « Photo composite » selon le cas. Les éléments photographiques doivent être soit une œuvre originale appartenant au journal ou des photographies utilisées avec permission du photographe ou du propriétaire. Peut contenir une ou plusieurs images y compris des textes ou des éléments artistiques dans une combinaison au choix. Les éléments de textes ou artistiques doivent être des œuvres originales appartenant au journal, des œuvres artistiques comportant les autorisations requises ou utilisées avec la permission des créateurs. Une déclaration signée par l'éditeur attestant que ces exigences ont été satisfaites doit accompagner la participation. Les fichiers électroniques ou copies papier de la ou des photographies originales utilisées lors de la création de l'œuvre peuvent être jointes au dossier à titre d'information supplémentaire. Inclure le nom de l'artiste avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La créativité (10 points)
- L'habileté technique (10 points)
- L'impact général (10 points)
- L'efficacité de la communication des idées (10 points)

Total : 40

- **Division 2161 - Tout groupe de tirage**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

221 - Excellence en service communautaire

Un reportage ou un projet unique s'étendant au-delà de la mission de service communautaire habituelle du journal (p. ex. : événement communautaire commandité ou créé par le journal). Une lettre d'une ou deux pages explicitant le projet doit accompagner la participation. La présentation devrait transmettre aux juges, par le biais de justificatifs, de lettres, de coupures de journaux, de photographies et d'autres moyens jugés appropriés, l'engagement du journal dans ce projet de service communautaire. Le projet peut s'être déroulé sur plusieurs années mais doit avoir pris fin en 2018.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : tout le matériel que vous souhaitez inclure avec votre participation.
- Justificatifs en format PDF : un justificatif en format PDF qui représente le mieux votre participation, pour usage dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- L'ampleur du projet : l'importance relative du projet au sein de la collectivité; l'intérêt; l'innovation (25 points)
- La couverture : l'étendue de la recherche, la qualité du reportage, l'efficacité des photographies, des éditoriaux et de la promotion (25 points)
- L'engagement du journal au sein de la collectivité (25 points)
- Les résultats : les retombées pour la collectivité (25 points)

Total : 100

▪ Division 2211 - Tout groupe de tirage

222 - Meilleure édition thématique - Fêtes

Black Press Trophy

Sponsored by Black Press

Un exemplaire complet d'un numéro spécial publié pour commémorer une fête ou une journée importante, religieuse, culturelle ou autre. Si ce cahier est produit une journée où une édition régulière du journal est aussi publiée, les deux parties (l'édition régulière et le numéro thématique) doivent être présentées.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : tout le matériel que vous souhaitez inclure avec votre participation.
- Justificatifs en format PDF : un justificatif en format PDF qui représente le mieux votre participation, pour usage dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Le contenu rédactionnel (15 points)
- Le thème rédactionnel, la constance et l'originalité (15 points)
- Le contenu rédactionnel local (10 points)
- La couverture régulière (10 points)
- Les illustrations (5 points)
- La qualité de la publicité (5 points)

Total : 60

▪ Division 2221 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

▪ Division 2222 - Groupe de tirage de 10000 et plus



CRITÈRES DE PARTICIPATION

223 - Meilleure couverture artistique

Rend hommage à la couverture artistique au sein de la collectivité.

Soumettre au moins 3 mais pas plus de 5 exemples de couverture artistique y compris des actualités, articles de fonds, éditoriaux ou photographies. Inclure une série de justificatifs (pleine page) de chaque différent exemple, en identifiant clairement les articles en question pour les juges.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La portée et l'excellence du contenu rédactionnel : la variété du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'étendue de la recherche, l'exhaustivité, le traitement original du sujet (25 points)
- La présentation : la mise en page et la conception, le contenu (les illustrations et les photographies) (25 points)
- L'impact : l'efficacité pour permettre au public de mieux comprendre ou de s'intéresser aux arts et à la culture au sein de la collectivité; la créativité de l'approche (25 points)

Total : 100

- **Division 2231 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 2232 - Groupe de tirage de 10000 et plus**

224 - Meilleure couverture sportive

Ce prix rend hommage à ce qui se fait de mieux dans les journaux en matière de couverture sportive au sein de la collectivité.

Une participation consiste en 3 numéros distincts et complets, choisis à votre choix parmi l'année civile 2018; les pages sportives de chaque numéro devront être clairement identifiées pour fins d'évaluation. Une lettre explicative peut être jointe à la participation pour donner plus d'information. Les juges évalueront l'entièreté de la couverture sportive de chaque numéro de même que l'étendue de la couverture comme proportion du numéro complet.

Les participantes et participants ne doivent présenter qu'une seule participation dans cette catégorie.

Il est obligatoire de fournir des copies papier et des justificatifs en format PDF de votre participation dans cette catégorie.

- Copies papier – une copie pour chacun des trois numéros (à votre choix). Les pages contenant les articles de sport devant être jugés doivent être clairement identifiées.
- Justificatifs en format PDF – Il faut téléverser un justificatif en format PDF présentant la meilleure couverture sportive. Le document PDF ne sera utilisé que pour le cahier des lauréats.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La portée et l'excellence du contenu rédactionnel : comprend la couverture sportive au niveau régional, local, communautaire et les ligues mineures; l'usage d'une page de statistiques sera pris en considération (20 points)
- L'impact général (10 points)
- La conception graphique (10 points)
- Le contenu photographique (10 points)

Total : 50

- **Division 2241 - Groupe de tirage jusqu'à 3999**
- **Division 2242 - Groupe de tirage de 4000 à 12499**
- **Division 2243 - Groupe de tirage de 12500 et plus**



226 - Meilleur site Web

Un site Web de qualité est convivial, facile à naviguer, présente une conception graphique agréable à l'œil et contient de l'information utile.

La participation doit inclure l'adresse URL du journal (l'adresse du site Web), qui doit être inscrite sur le formulaire de participation. Il n'est pas nécessaire d'imprimer une page du site Web puisque les participations seront étudiées en ligne par les juges. Parmi les sites Web produits par des journaux appartenant au même propriétaire et utilisant le même gabarit, seul celui dont le tirage est la plus élevée pourra s'inscrire. Le site doit être inscrit dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. L'adresse URL du site web doit être téléchargée directement par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Contenu local : Nouvelles, information et publicité qui desservent et reflètent la collectivité (35 points)
- Organisation et présentation du contenu rédactionnel (15 points)
- Structure et navigation : Facilité de navigation, rapidité des téléchargements, organisation générale du site, usage de conception adaptée et versions mobiles (10 points)
- Conception visuelle (10 points)
- Fonctionnalité et interactivité : Utilisation des médias sociaux, blogues, vidéos, sondages, enquêtes, le tout visant à accrocher les lecteurs (15 points)
- Expérience générale (15 points)

Total : 100

- **Division 2261 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 2262 - Groupe de tirage de 10000 et plus**

227 - Meilleur reportage multimédia

Rend hommage à l'excellence dans la combinaison ou l'amélioration d'un reportage imprimé par l'ajout de journalisme en ligne sur un sujet unique. Peut inclure les imprimés, les technologies mobiles, l'audio et des éléments visuels sous forme de photographies, clips sonores, vidéo ou animation, sans s'y limiter. Une lettre expliquant clairement l'origine et l'objectif du reportage combinant l'imprimé et le numérique et le travail requis pour créer l'œuvre en question doit accompagner la participation. L'accent sera mis sur de nouvelles façons de raconter une histoire.

Tout reportage produit par une publication appartenant au même propriétaire ne pourra être inscrit que par le journal régional dont le tirage est la plus élevée. L'œuvre doit être inscrite dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Tous les fichiers doivent être soumis par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes (25 points)
- La créativité et l'attrait visuel : la mise en page, les illustrations sur papier et en ligne (25 points)
- L'usage efficace des médias enrichis (25 points)
- L'exhaustivité : le contenu, la portée de la couverture, le reflet de la collectivité (25 points)

Total : 100

- **Division 2271 - Tout groupe de tirage**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

231 - Meilleure publication – Base militaire canadienne

Numéros : Un numéro du mois de janvier 2018 et un numéro du mois de juillet 2018.

Exigences : une participation consiste en un numéro de chacun des mois mentionnés plus haut. Inclure une lettre explicative fournissant les renseignements suivants : tirage, nom de la personne responsable de la publication, date de fondation de la publication. Inclure le formulaire de participation et une étiquette de participation à la division de la meilleure publication/Base militaire. L'évaluation sera effectuée par des personnes d'expérience dans l'industrie des journaux et qui connaissent les conditions dans lesquelles les publications de ce genre sont produites.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : tout le matériel que vous souhaitez inclure avec votre participation.
- Justificatifs en format PDF : un justificatif en format PDF qui représente le mieux votre participation, pour usage dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité du contenu des nouvelles (20 points)
- La photographie (10 points)
- Les articles de fond et les chroniques (10 points)
- La mise en page et la typographie (5 points)
- La publicité et l'impression générale (5 points)

Total : 50

▪ Division 2311 - Tout groupe de tirage



Concours spéciaux

301 - Meilleur article sur l'environnement

Reconnait l'excellence dans la rédaction d'actualités, de reportages et d'éditoriaux traitant de sujets environnementaux ayant un impact sur les collectivités desservies.

Inclure une série de justificatifs (pleine page) de chaque différent exemple, en identifiant clairement les articles en question pour les juges. Une lettre explicative doit être jointe pour fournir plus d'information.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité, le traitement original du sujet, la sensibilisation du public aux questions environnementales (35 points)
- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)

Total : 100

- **Division 3011 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 3012 - Groupe de tirage de 10000 et plus**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

302 - Excellence en journalisme rural

Les participations doivent mettre l'accent sur le développement rural au Canada. Ce prix rend hommage à une contribution positive du journalisme selon l'un des critères suivants :

- Développement d'une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées par le biais d'améliorations sociétales dans les attitudes, la technologie, la science, les infrastructures, les services et autres;
- Engagement envers l'amélioration de la qualité de vie rurale ou éloignée par une personne, un groupe ou un organisme;
- Approches innovantes envers l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités rurales ou éloignées;
- Contribution par une personne envers la mise en place de solution(s) pour relever les défis auxquels font face les collectivités rurales ou éloignées.

Inclure un article ou une série d'au plus trois articles connexes ayant été publiés par un journal régional, rédigés par un ou une journaliste à l'emploi du journal ou un ou une pigiste.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions rurales (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

Total : 100

▪ **Division 3021 - Tout groupe de tirage**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

303 - Meilleur article d'affaires

Rend hommage au journal considéré comme ayant publié et présenté le meilleur article du domaine des affaires traitant d'un sujet entourant les affaires ou l'industrie dans une perspective communautaire.

Inclure un seul article rédigé par un ou une journaliste à l'emploi du journal ou un ou une pigiste. Les participations doivent être sous forme d'articles de fond ou de reportages, d'éditoriaux ou de cahiers thématiques. Des justificatifs (pleine page) doivent être soumis. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, l'efficacité à faire croître la compréhension ou l'intérêt du public face au monde des affaires au niveau local; la pertinence pour l'économie locale ou démonstration qu'une question nationale a un impact sur l'économie locale (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

Total : 100

- **Division 3031 - Groupe de tirage jusqu'à 9999**
- **Division 3032 - Groupe de tirage de 10000 et plus**

304 - Meilleur numéro sur l'agriculture

La participation consistera en un numéro spécial dédié à l'agriculture traitant de ce domaine en général ou illustrant un aspect de l'agriculture pertinent à la région couverte par le journal régional.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Des copies papier et des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

- Copies papier : un exemplaire entier du cahier thématique en q spécial dédié à l'agriculture. Un exemplaire entier du cahier principal, si applicable.
- Justificatifs en format PDF : un justificatif en format PDF de la page frontispice du cahier spécial dédié à l'agriculture. Les fichiers numériques seront SEULEMENT utilisés dans le cahier des gagnants.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Le contenu rédactionnel (15 points)
- La présentation et l'apparence (10 points)
- La couverture photographique (10 points)
- La publicité (10 points)
- La localisation (5 points)

Total : 50

- **Division 3041 - Tout groupe de tirage**



CRITÈRES DE PARTICIPATION

305 - Meilleur article sur l'agriculture

Reconnait l'excellence en rédaction par un ou une journaliste, traitant d'un sujet lié à l'agriculture et orienté vers la collectivité.

Un seul article de nouvelles ou de fond mettant l'accent sur l'agriculture en général ou illustrant un aspect de l'agriculture pertinent à la région couverte par le journal. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Une lettre explicative de du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner l'article pour fournir plus d'information. Inclure le nom du ou de la journaliste avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions entourant l'agriculture (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

Total : 100

▪ **Division 3051 - Tout groupe de tirage**